



## « Sonner les cloches » le 21 septembre 2018, lors de la journée de la Paix

Le 21 septembre 2018, invitation à faire sonner toutes les cloches d'Europe entre 18h et 18h15 !

« Que ses premiers sons de cloche annoncent la paix » – Sonnerie de cloches paneuropéenne lors de l'Année européenne du patrimoine culturel 2018, à l'occasion de la Journée internationale de la paix, le 21<sup>er</sup> septembre.

Pendant plus d'un millénaire, le son de cloche a rythmé, en Europe, la vie et le temps, que ce soit pour le travail, le repos ou la prière. Elle donna à la vie tant religieuse que profane une structure tangible. Aujourd'hui encore, des millions d'entre elles se font quotidiennement entendre à travers l'Europe. Les cloches dans les beffrois et clochers des églises et des hôtels de ville, des cimetières et des mémoriaux sont une concrétisation audible et visible sans pareil du fondement européen des valeurs.

La très large majorité des Européens aime le son des cloches ; en effet, il s'agit d'un son naturel, sans texte et, partant, neutre, artefact d'une tradition artisanale de la haute culture. Ce son existe déjà depuis plus de 5000 ans, donc bien avant la naissance du christianisme. Le son de cloche est aussi interculturel : Que ce soit la cloche d'une cathédrale, d'un temple bouddhiste, d'un sanctuaire shinto ou autre – le retentissement du son transporte une solennité, rythme le temps et symbolise une transcendance, dépassant toute barrière linguistique. Il incarne la culture dans son sens le plus global, représentant respectivement différentes facettes : l'organisation de la vie en général (p.ex. horloge), la commémoration de la paix (p. ex. cloches de la paix à Hiroshima et Berlin), le monde politique (p. ex. les cloches de l'État de Notre Dame de Paris), les traditions (p. ex. sonnerie pour les défunts le dernier dimanche de l'année liturgique), l'art (p. ex. le jeu de carillon), la mémoire culturelle collective (p. ex. le rappel du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la construction du mur divisant l'Allemagne) et la religion (p. ex. appel à la messe et annonce de certains moments liturgiques importants).

Le son de cloches – où que l'on l'entende – correspond parfaitement à ce que, pendant l'Année européenne du patrimoine culturel 2018, nous entendons affirmer conjointement et assurer pour nos enfants et petits-enfants : les valeurs de la solidarité et de la paix ainsi que le patrimoine culturel, en Europe comme pour le monde.

L'année 2018 marquera le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale tout comme le début et la fin de la guerre des trente ans – moment de commémoration pour rendre hommage à la valeur de la paix pour nous tous !

Appel à tous les propriétaires de cloches en Europe : **Faisons, pour la première fois dans l'Histoire, conjointement retentir toutes nos cloches à l'occasion de la Journée internationale de la paix, le 21<sup>er</sup> septembre 2018, de 18h00 à 18h15 (temps de Strasbourg), et partageons ainsi l'expérience merveilleuse d'une communauté partagée.**

Plus d'informations sur le site <https://patrimoineurope2018.culture.gouv.fr/Actualites-en-Europe/Sonner-les-cloches-le-21-septembre-2018-lors-de-la-journee-de-la-Paix>